

GRAND PARIS EXPRESS: LA LIGNE 18 EST SUR LES RAILS !



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

DOSSIER DE PRESSE

JEUDI 14 FÉVRIER 2019





*Communiqué de presse
Orsay, le 14 février 2019*

L'Établissement public d'aménagement de Paris-Saclay et la Société du Grand Paris signent une convention foncière pour la ligne 18 du Grand Paris Express

La Société du Grand Paris (SGP) et l'Établissement public d'aménagement de Paris-Saclay ont signé, ce jour, une convention fixant les principes d'acquisition par la SGP du foncier nécessaire à la réalisation de la ligne 18 du Grand Paris Express. Cette ligne reliera à horizon 2026, l'aéroport d'Orly au Campus urbain Paris-Saclay et, à horizon 2030, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles.

En présence de Michel Cadot, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, de Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France, présidente du Conseil d'administration de l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay, de François Durovray, président du conseil départemental de l'Essonne et de Michel Bournat, président de la communauté d'agglomération Paris-Saclay, Philippe Van de Maele, directeur général de l'EPA Paris-Saclay et Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris, ont signé le 14 février 2019 la convention foncière pour la réalisation de la ligne 18 du Grand Paris express qui reliera l'aéroport d'Orly à Versailles.

Fixer les principes d'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation de la ligne 18

Cette convention fixe les principes d'acquisition par la Société du Grand Paris (SGP) du foncier nécessaire à la réalisation de la ligne 18 du Grand Paris Express. Elle permettra d'engager, dès 2019, les premières acquisitions de foncier dont l'Établissement public d'aménagement (EPA) Paris-Saclay, aménageur de l'opération d'intérêt national de Paris-Saclay, est propriétaire.

Cette convention facilitera les acquisitions et les transferts fonciers entre l'EPA Paris-Saclay et la SGP. Elle prévoit également un échange régulier d'informations de manière à ce que l'évolution des projets de chacune des parties soit prise en compte sans retard.

La ligne 18, vecteur de développement économique et d'amélioration de la qualité de vie des franciliens

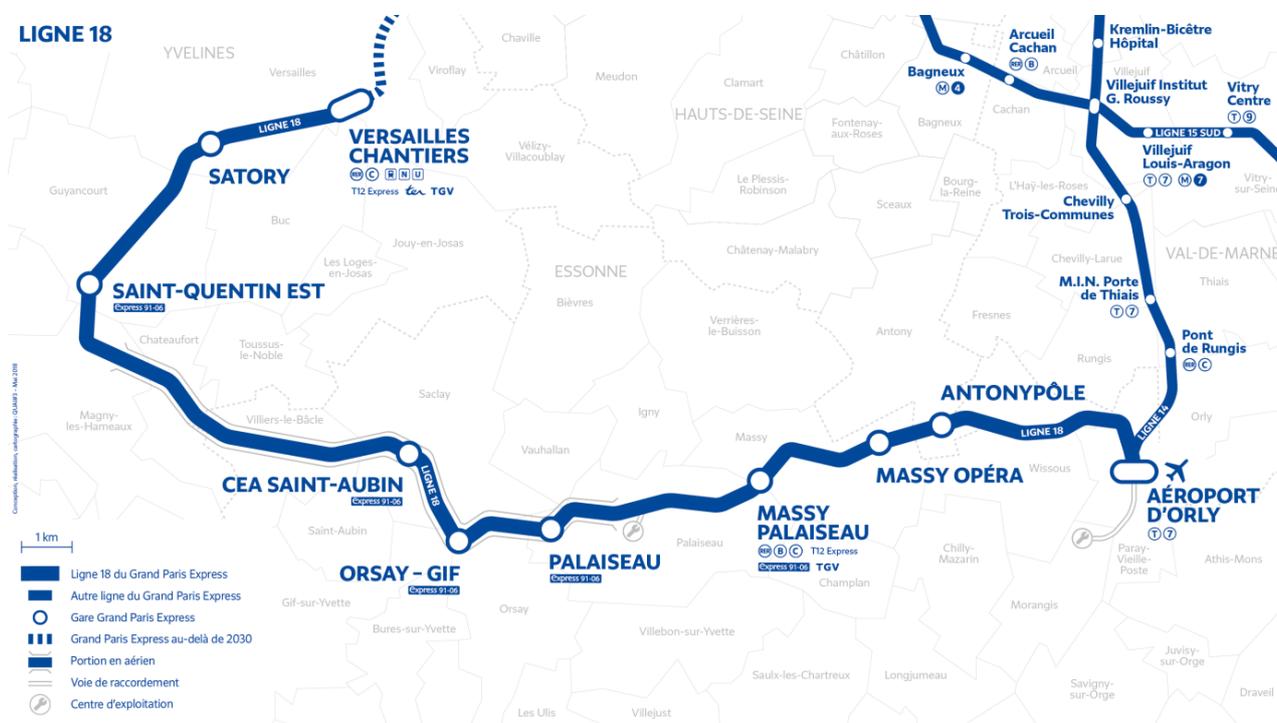
Traversant un territoire stratégique du Grand Paris, la ligne 18 desservira l'un des premiers pôles de recherche et développement au monde, Paris-Saclay. Elle assurera également la mise en relation des grands pôles économiques situés à Orly, Antony, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles.

La ligne 18 est indispensable à la mise en œuvre de l'opération d'intérêt national (OIN) Paris-Saclay ainsi qu'aux milliers de salariés, étudiants, habitants actuels et à venir au sein du Campus urbain de Paris-Saclay. Elle reliera la partie essonnoise et la partie yvelinoise de l'OIN, desservie par les gares de Saint Quentin Est/Guyancourt, Satory, Versailles Chantiers.

Sa mise en service est prévue en trois temps :

- en 2026, entre les gares de Massy-Palaiseau et CEA Saint-Aubin
- au plus tard en 2027, entre les gares Aéroport d'Orly et CEA Saint-Aubin
- en 2030, entre CEA Saint-Aubin et Versailles Chantiers.

La ligne 18 permettra aux habitants, étudiants, chercheurs et aux salariés de se déplacer plus rapidement avec des temps de trajets considérablement réduits : il sera ainsi possible de se rendre de la gare Saint-Quentin Est à Massy-Palaiseau ou bien de l'Aéroport d'Orly à la gare Orsay-Gif en 15 minutes contre 1 heure aujourd'hui.



Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

@Prefet75_IDF

Société du Grand Paris

Guy-Arnaud Behiri /

06 98 82 79 40

gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr

EPA Paris Saclay

Dominique Bore

dominique.bore@oin-paris-saclay.fr/01 64 54 26 76

CONNECTER LES GRANDS PÔLES ÉCONOMIQUES FRANCILIENS À L'INTERNATIONAL

A la confluence d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui seront durablement prégnants, la ligne 18 permettra à Paris-Saclay d'asseoir son assise internationale en étant reliée aux aéroports et autres pôles économiques franciliens.

Renforcer l'attractivité et le rayonnement des pôles économiques franciliens

La ligne 18 reliera en 30 minutes l'aéroport d'Orly à Versailles, en passant par les grands pôles économiques d'Orly, de Saint-Quentin-en-Yvelines, du plateau de Saclay et de Satory. Ce faisant, elle constituera la colonne vertébrale du projet de dynamisation de certains des pôles économiques de la grande couronne.

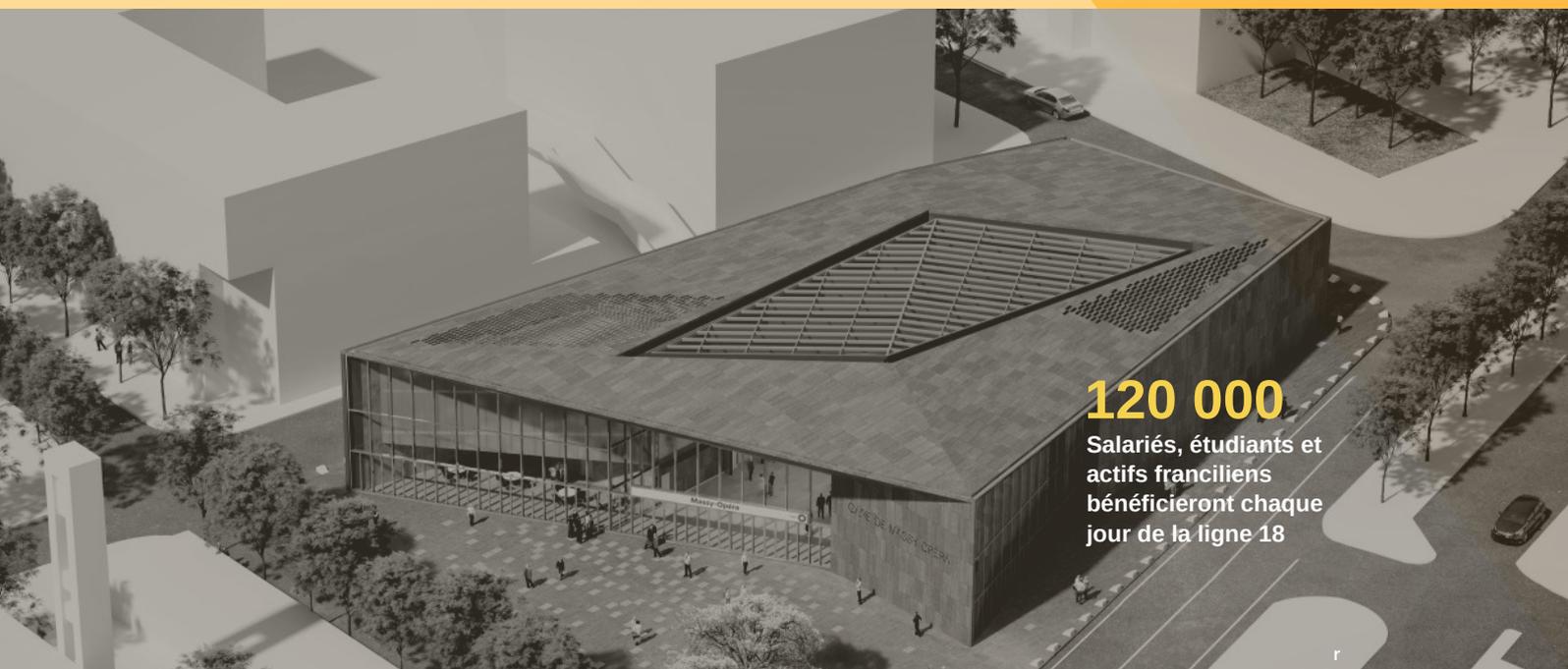
Plusieurs des territoires relevant de l'opération d'intérêt national (OIN) Paris-Saclay seront ainsi traversés par la ligne 18, ce qui contribuera à renforcer leur attractivité et leur rayonnement international. Le plateau de Saclay sera la première zone à bénéficier de la mise en service de la ligne 18 qui desservira, à horizon 2026, les zones d'aménagement concerté (ZAC) du quartier de l'École polytechnique, de Corbeville et de Moulon.

Dans un second temps, ce sont les zones d'aménagement concerté de Guyancourt-Saint-Quentin et de Versailles-Satory qui verront arriver la nouvelle ligne.

Ce grand chantier sera également moteur dans la création d'emplois en Ile-de-France. L'Etat prêtera, à cet égard, une attention particulière à ce que les retombées économiques de ce projet soient justement réparties et qu'elles bénéficient aux Franciliens les plus éloignés de l'emploi.

Améliorer la qualité de vie des salariés, étudiants et des chercheurs franciliens

Grâce à la ligne 18, ce sont, chaque jour, près de 120 000 salariés, étudiants ou chercheurs qui verront leur temps de transport raccourcis. Comme les autres lignes du Grand Paris Express, la ligne 18 constituera aussi un outil de lutte contre le réchauffement climatique en offrant aux franciliens une alternative supplémentaire au transport routier. Les transports routiers sont en effet aujourd'hui empruntés quotidiennement par 43 % des Franciliens alors même qu'ils sont responsables de 61% des émissions d'oxyde d'azote et de 28 % des émissions de particules fines de la région.



120 000

Salariés, étudiants et actifs franciliens bénéficieront chaque jour de la ligne 18

Calendrier prévisionnel



En attendant la ligne 18, les transports du quotidien sont renforcés

Dans l'attente de la mise en service de la ligne 18, des solutions de court et de moyen terme reposant sur le renforcement des transports du quotidien seront mis en œuvre afin de répondre aux besoins de mobilité des territoires et d'en assurer une bonne desserte.

La modernisation du RER B et des réseaux de bus

L'Etat et la région Ile-de-France ont fait de l'amélioration du RER B une priorité dans le contrat de plan Etat-région. Ce plan acte en effet des investissements de l'ordre de 100 à 160 millions d'euros par an jusqu'en 2020 pour rénover ce réseau structurant, au moyen, notamment de l'achat de nouveau matériel roulant.

D'ici 2020, de nouvelles voies de bus dédiées seront créées sur la RN118, au nord et au sud de l'A86.

Des études sont en cours pour déterminer les conditions d'amélioration de l'offre de service de la ligne de bus reliant Massy à Saclay.

Des solutions de mobilité innovantes

Entre le plateau de Saclay et la vallée, des voies de liaisons douces pour les cyclistes et les piétons seront déployées. Financées par l'Etat à hauteur de 500 000€ en 2018, elles feront l'objet d'un investissement supplémentaire de 1,7 millions d'euros en 2019.

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay développera également des solutions de mobilité innovantes sur le plateau de Saclay avec l'auto-partage, le vélo à assistance électrique ou encore des navettes autonomes.

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay pour développer ces solutions, s'est associé avec l'Institut Vedecom, Transdev, Colas, ..., et travaille en partenariat avec les collectivités, IDF Mobilités, les acteurs universitaires et ceux du monde économique.

Les chiffres de la ligne 18



Des déplacements plus rapides !

- Versailles chantiers <> aéroport d'Orly en 30 minutes contre 46 minutes aujourd'hui
- Saint-Quentin Est <> Massy-Palaiseau en 18 minutes contre 54 minutes aujourd'hui
- Massy Opéra <> Châtelet en 34 minutes contre 53 minutes aujourd'hui
- Aéroport d'Orly <> Orsay en 15 minutes contre 1h 02 aujourd'hui



Des territoires mieux desservis!

- 10 gares dont 3 en correspondance avec les RER C et B, la ligne 14 du métro et les tramways T7 et T12
- 13 communes desservies dans 3 départements (l'Essonne, les Yvelines et les Hauts-de-Seine)
- 35 kilomètres de voies nouvelles dont 14 kilomètres en aérien

Un calendrier de construction en trois temps



- D'ici 2026, réalisation du premier tronçon, entre Massy-Palaiseau et CEA Saint Aubin
- D'ici 2027, réalisation du deuxième tronçon, entre l'aéroport d'Orly et Massy-Palaiseau
- D'ici 2030, réalisation du troisième tronçon, entre CEA Saint-Aubin et Versailles chantiers



De nouvelles opportunités économiques

- Un investissement de 3,9 milliards d'euros
- 335 000 habitants concernés
- 190 000 emplois créés



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Contact presse

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75 IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)